

# Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016

## Evaluation de la connaissance de la biodiversité communale

L'état d'avancement du projet en 2016 permet une évaluation du niveau de connaissance de la flore, des différents groupes de faune et des habitats de la commune.

Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats** naturels présents et identifiés. Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune.

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces 2015	8	257	41	10	4	21	2	2
<b>Niveau de connaissance 2015</b>	<b>III</b>	<b>IV</b>	<b>II</b>	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>III</b>	<b>II</b>	<b>II</b>
Nombre d'habitats ou d'espèces 2016		350	63	13	9	42	3	3
<b>Niveau de connaissance 2016</b>		<b>IV-V</b>	<b>IV</b>	<b>II</b>	<b>III-IV</b>	<b>IV</b>	<b>II</b>	<b>II</b>

### Niveau de connaissance:

**I** : Très faible

**II** : Faible

**III**: A compléter

**IV**: Satisfaisant

**V**: Très satisfaisant

9 espèces d'Orthoptères ont également été observées sur la commune. Le niveau de connaissance pour ce groupe est encore faible (III).

Le niveau de connaissance de la flore de Journans a de nouveau été considérablement enrichi cette année et ne constituera donc plus une priorité.

Les prospections de 2016 ont apporté de nombreuses informations et ont permis d'améliorer le niveau de connaissance de la plupart des groupes taxonomiques à l'exception des Amphibiens et des Reptiles.

Une attention particulière a été portée sur l'homogénéité de la spatialisation de la connaissance à l'échelle du territoire communal.

Les prospections de la FRAPNA pour l'année 2016 représentent un jeu de données important pour les groupes suivants :

- **Flore** : environ 650 observations
- **Vertébrés** : Oiseaux : 376 observations pour 58 espèces
- **Invertébrés** : Odonates : 21 observations pour 8 espèces  
Rhopalocères : 111 observations pour 40 espèces  
Orthoptères : 17 observations pour 9 espèces.

Tableau des prospections :

Date	Conditions	Observations
16 mars 2016	Couvert, averses de pluie et de neige, froid	Chalix et les Montagnardes (place à bois) (flore et faune)
14 avril 2016	Ciel dégagé, doux	Sources de la Reyssouze et vieux murs du village Les Montagnardes et forêt de Saint-Valérien (flore et faune)
6 mai 2016	Ciel dégagé, vent de sud, chaud	Chalix et Prés Charvet Sud des Rangoux (flore et faune)
9 juin 2016	Ciel dégagé, bancs de brume le matin, chaud	Forêts au nord-Est de la Chapelle St-Valérien Mons Fontaine (flore et faune)
22 août 2016	Ciel dégagé, vent de secteur sud-ouest, chaud	Prés Charvet Forêt Montagne de Journans Mons Fontaine (flore et faune)

Tous observateurs confondus, 2016 représente (au 27 septembre) :

<b>Vertébrés :</b>	Oiseaux : 378 observations pour 58 espèces
	Mammifères : 4 observations pour 3 espèces
	Reptiles : 5 observations pour 2 espèces
	Amphibiens : 1 observation pour 1 espèce
<b>Invertébrés :</b>	Odonates : 21 observations pour 8 espèces
	Rhopalocères : 111 observations pour 40 espèces
	Hétérocères : 3 observations pour 2 espèces
	Orthoptères : 17 observations pour 9 espèces

## Enjeux de biodiversité à Journans

Le parc de la SICA (de Mons Fontaine aux Montagnardes) regroupe une grande partie des secteurs à fort enjeu botanique pour la commune (prairies demi-sèches à orchidées). La gestion de ce parc par le pastoralisme pourrait être optimisée (charge, division du parc, ...) car l'extension de la fougère aigle dans certains secteurs menace directement ces zones riches en orchidées. La fermeture par les ligneux est également une menace pour ce secteur pastoral. Un diagnostic pastoral de ce parc par la SICA Ain Revermont ou par la SEMA pourrait se justifier.

La déprise viticole dans le secteur situé au sud des Rangoux semble récente et les vignes arrachées sont retournées à des végétations de type prairies grasses. L'évolution naturelle, si aucune pratique agricole de substitution ne se met en place, conduira vers un embroussaillage puis un stade forestier avec le risque de l'implantation rapide du robinier dans un secteur où il est déjà bien présent. Ce stade prairial est néanmoins plus riche en termes de biodiversité que la vigne quand celle-ci est menée de façon traditionnelle (traitements herbicides, ...). Cela est vrai pour la diversité botanique comme pour la diversité en insectes pollinisateurs. Par contre une vigne menée en agriculture biologique pourra présenter des milieux typiques très intéressants.

La plaine de Chalix illustre bien les deux visages d'herbage naturel et artificiel. D'un côté les prairies naturelles contiennent une flore riche des prairies grasses et de l'autre, des parcelles qui ont été cultivées (en maïs) et qui ont été réensemencées en prairie montrent un cortège floristique dégradé de prairie grasse. De plus, cette pratique conduit inmanquablement au développement de « Rumex » qui sont sélectionnés (par refus de broutage) et qui envahissent la parcelle. Cela illustre bien que le retour à une prairie naturelle n'est pas totalement possible.

La zone humide au nord du ruisseau de Chalix (entre les Prés Charvet et Provaires) doit retenir toute l'attention de la commune. Cette zone humide est constituée de plusieurs habitats (herbacé comme une grande cariçaie ou arboré comme l'aulnaie) et abrite une espèce d'orchidée protégée. Actuellement cette zone humide n'est pas exploitée par l'agriculture.

Les cours d'eau présentent un intérêt multiple : paysager, botanique et faunistique. La ripisylve qui accompagne le ruisseau de Chalix abrite une grande diversité d'essences ligneuses. Les habitats odonatologiques sont également concentrés le long de ces cours d'eau. Le fossé temporaire provenant de la source de Mons Fontaine représente lui aussi un intérêt pour les odonates. **Le maintien des zones humides de Journans constitue véritablement un enjeu pour la commune.**

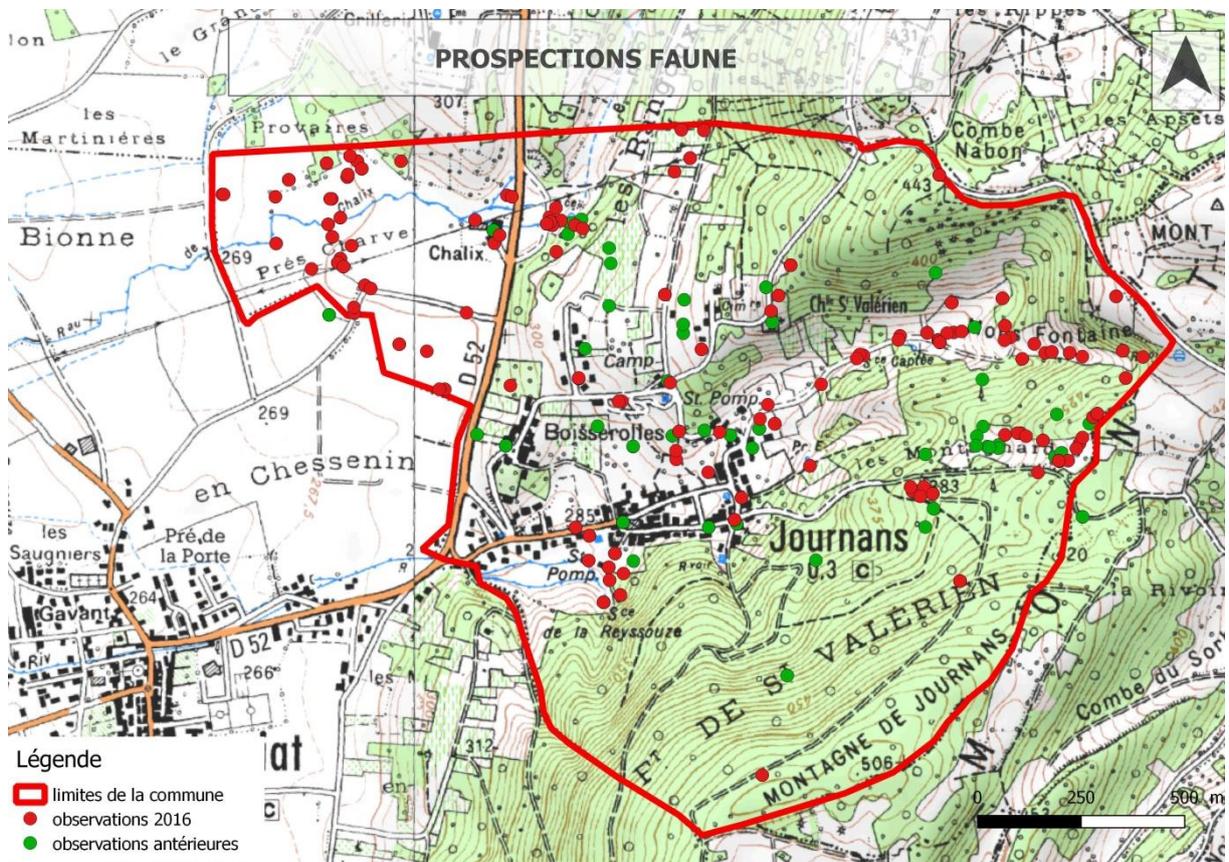
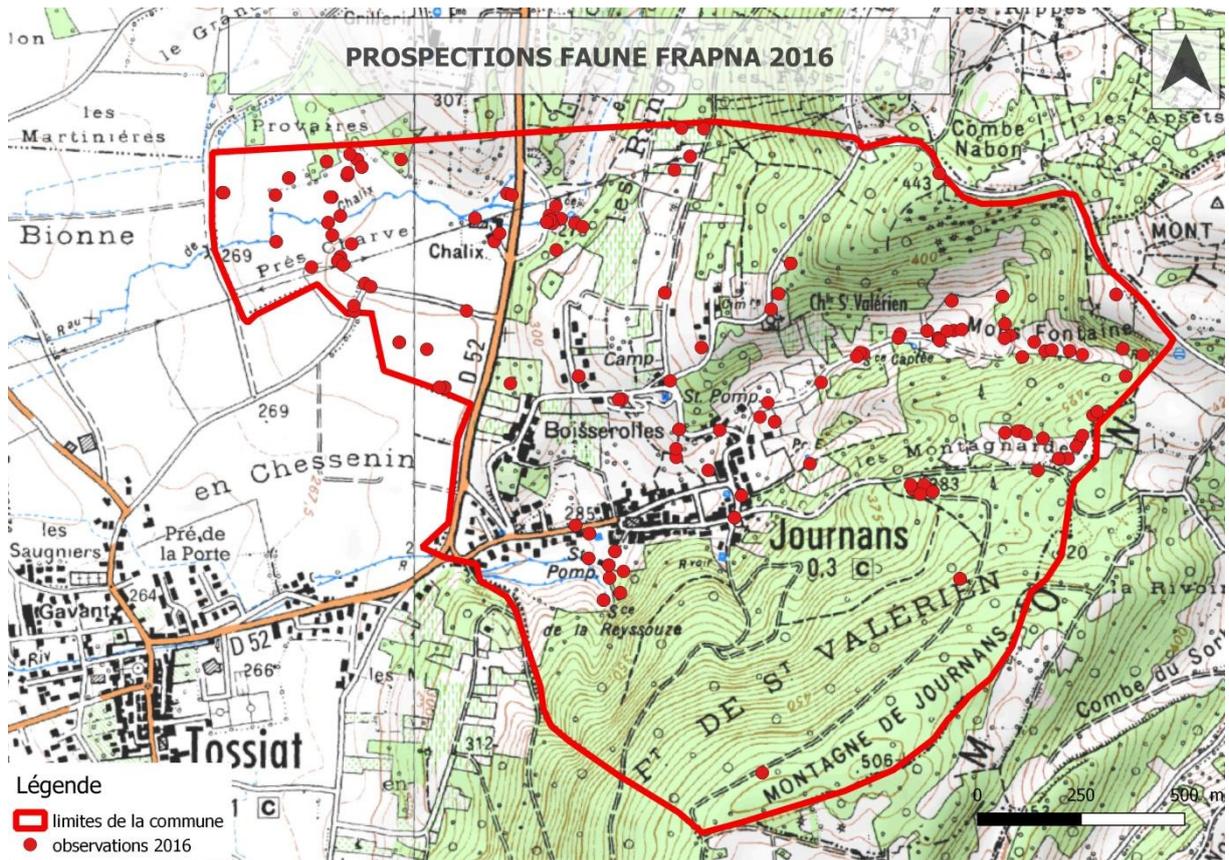
La forêt, globalement assez jeune, est constituée d'essences très variées. La présence du robinier est quasi constante sauf dans la Forêt de Saint-Valérien. Cette espèce trouve à Journans, comme dans tout le Revermont, une justification historique liée à la viticulture. Cette espèce y a été maintenue et même plantée jusque dans les années soixante (plantation vers le camping). S'agissant d'une espèce exotique considérée comme envahissante (ou invasive) elle ne va développer cette tendance que sur les secteurs en déprise.

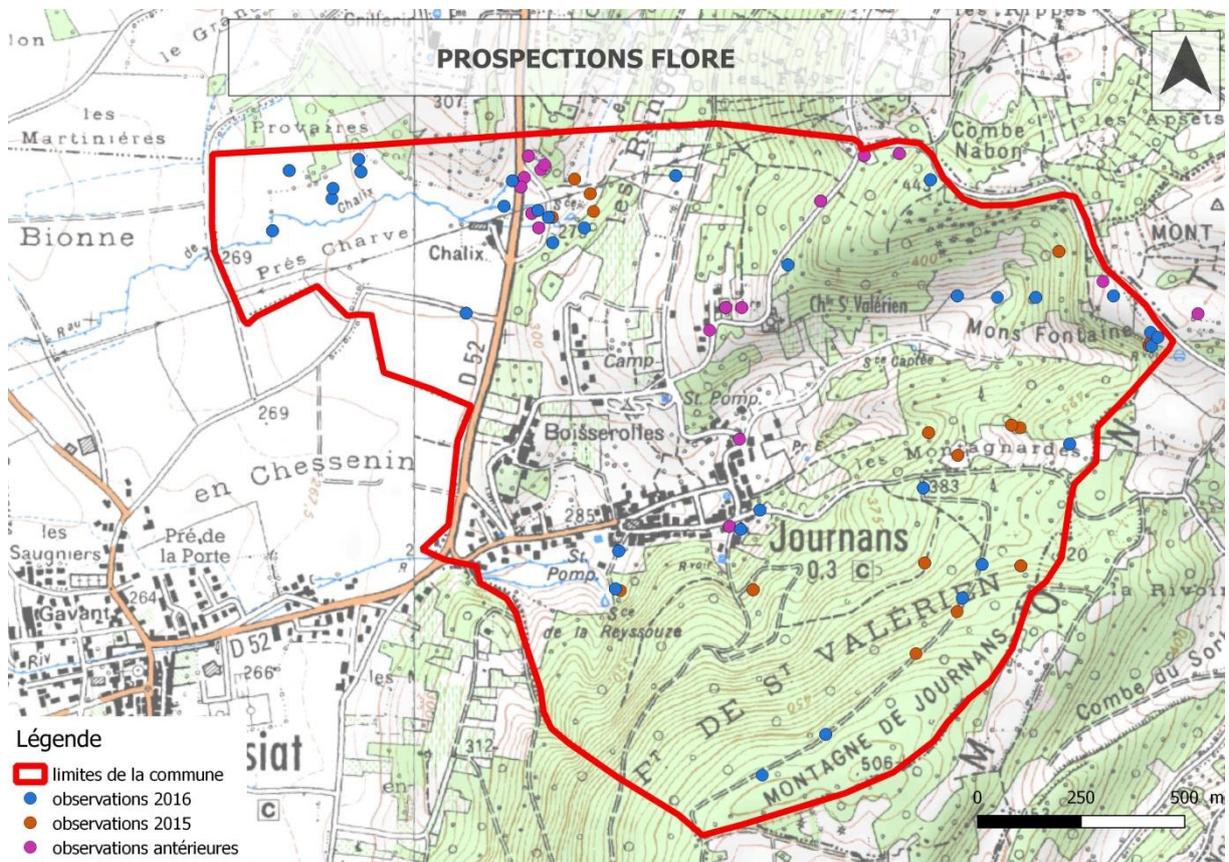
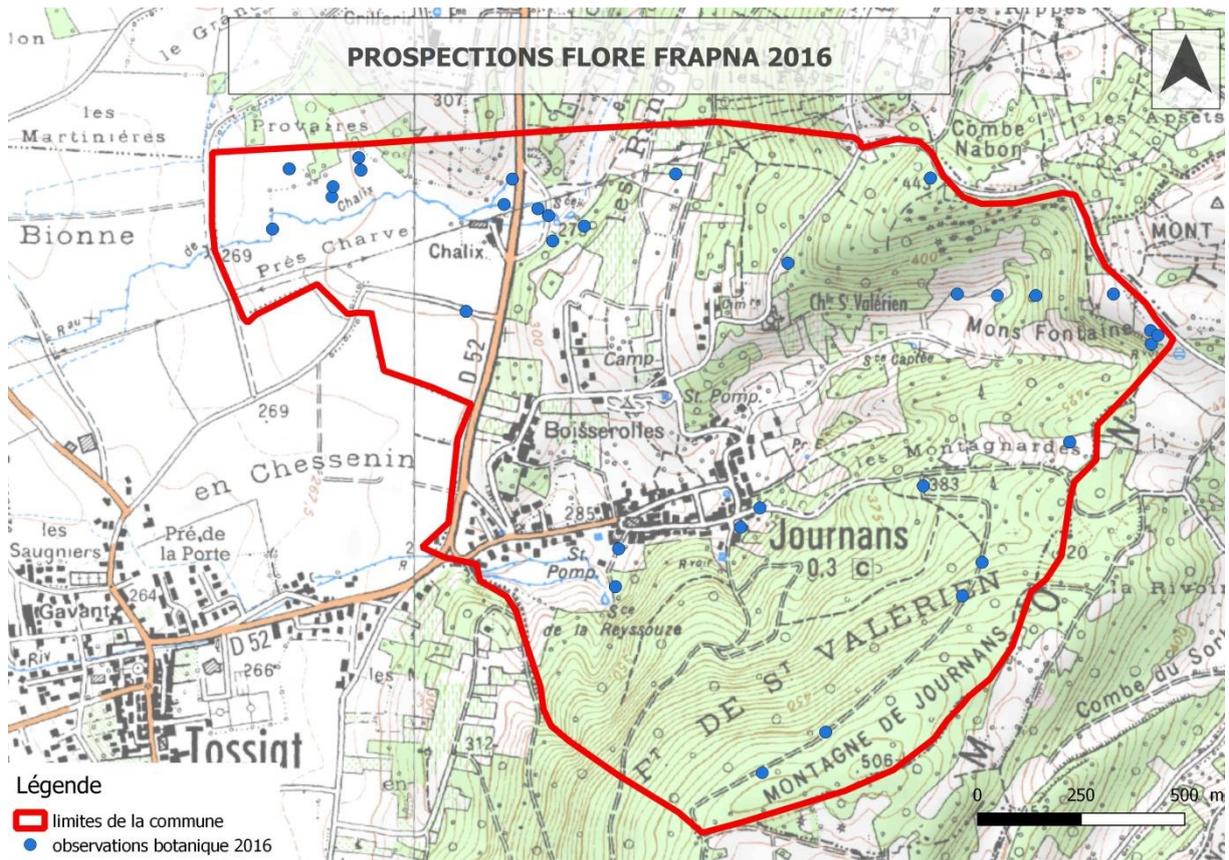
Les plantations de résineux (sapin douglas, mélèze, pin noir) encore présentes sur des parcelles communales comme sur des parcelles privées du secteur des Montagnardes, ont pu autrefois être justifiées d'un point de vue économique, mais constituent des milieux forestiers moins favorables à la biodiversité. Le secteur forestier le plus ancien se situe sur la Montagne de Journans. Les érablaies et les chênaies dominent largement avec des faciès de frênaie au niveau des suintements de pente ou des secteurs les plus frais.

L'enjeu pour la commune sera de contenir cette forêt qui tend à gagner naturellement sur tous les secteurs en déprise (pastoralisme et viticulture).

Par ailleurs, la forêt de Saint-Valérien, entièrement communale, est soumise au régime forestier. L'ONF qui en assure la gestion, a mis en place un plan d'aménagement simplifié.

L'Ambrosie à feuille d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) a été observée cette année sur le chemin du Pelan à l'est de la commune (la station a été arrachée). Cette nouvelle localité est probablement consécutive de la reprise récente de ce chemin.





## Atelier BIODIVERSITE

Dans le cadre de son accompagnement, la FRAPNA a organisé en mars 2016 un atelier biodiversité.

L'objectif de cet atelier est de recueillir auprès des habitants et des acteurs du territoire, des informations sur la faune et ses déplacements. Cela permet de préciser les corridors biologiques identifiés sur la commune par le SRCE d'une part et d'autres documents d'urbanisme d'autre part (comme le PLU).

Les participants ont apporté leur connaissance de la faune de la commune et les échanges ont été très constructifs.

La carte ci-après, synthétise les informations mais elle ne doit cependant pas être prise pour argent comptant car il n'y a pas eu de phase de terrain pour valider ces informations. Il ressort néanmoins que Journans possède un territoire dont la fonctionnalité écologique peut être qualifiée de bonne étant donné l'emprise faible de la zone urbanisée et la bonne perméabilité d'une très grande partie du territoire communal.

Deux obstacles (sites d'écrasements) sont signalés au nord et au sud de Chalix sur la route départementale (D52).

Les nombreuses observations ponctuelles signalées concernent essentiellement la petite faune (crapaud commun, couleuvre vipérine, chouette hulotte, lapin, renard, hérisson, ...) ainsi que la grande faune (chevreuil, sanglier, chamois et même lynx). Une seule information botanique a été transmise et elle concerne les orchidées.

